



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Nonvilliers-Grandhoux

Sur le plateau sec de Nonvilliers s'infiltrèrent les pluies qui ressortent un peu à l'est de la commune en diverses fontaines pour former le Loir.

Nonvilliers

Jusqu'au 18ème siècle, cette ancienne châellenie relevait de Nogent. Une motte féodale s'élevait sur le plateau d'une haute colline. La forteresse dominait le bourg. Les guerres du 15ème siècle ont renversé le château bâti par les Rotrou. L'église se trouvait dans l'enceinte du château dont elle était la chapelle. La façade ouest, avec ses lourds contreforts de grison, est flanquée d'un porche du 15ème siècle.

Grandhoux

La commune fut réunie à celle de Nonvilliers par ordonnance royale du 15 février 1836, et l'église Saint-Vincent désaffectée malgré une statuette intéressante. Sur la cloison barrant le chœur, de chaque côté d'un tableau, est alignée une petite collection de statues anciennes.

Faune et flore de nos villages

Les constructions, les parcs et jardins, mais aussi les voies de communication ont leur importance pour certaines espèces. En effet, ces milieux abritent une vie sauvage souvent inattendue. C'est parfois uniquement dans ces conditions que se maintiennent des plantes ou des animaux devenus rares ou exceptionnels ailleurs. En construisant des bâtiments, les hommes ont créé des sites de nidification et de repos potentiels pour les oiseaux. L'hirondelle des fenêtres, le martinet noir, la chouette effraie ou le choucas des tours colonisent les bâtiments en substitution à leur milieu d'origine, les falaises rocheuses. La végétation grimpante, notamment sur les vieux murs, apporte aux oiseaux une source de nourriture et des zones de refuge.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie Brou / Nogent-le-Rotrou (19 km)
D 923 Chartres / Le Mans, Nonvilliers à 11 km



HÉBERGEMENT / RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Nonvilliers-Grandhoux et dans les environs
Hôtels à Illiers-Combray et Thiron-Gardais
Camping à Illiers-Combray
Restaurants à Illiers-Combray et Thiron-Gardais
Ravitaillement à Illiers-Combray et Thiron-Gardais



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritux
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Syndicat d'Initiative
à Thiron-Gardais

02 37 49 49 49

si@perchethironnais.com

Office de Tourisme
de Illiers-Combray

02 37 24 24 00

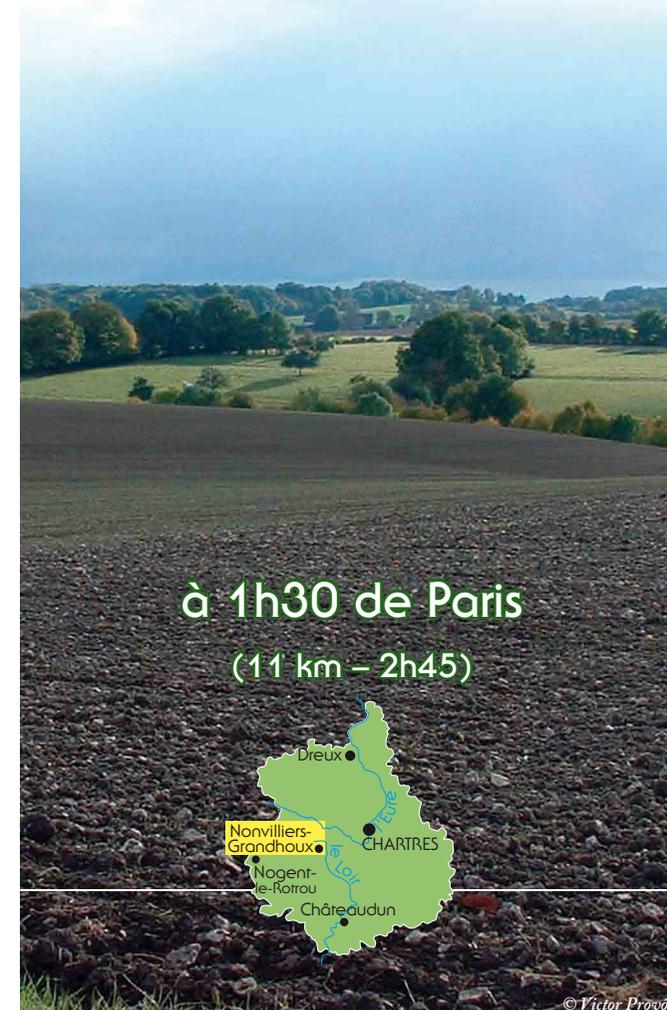
officetourismeilliers@wanadoo.fr

NONVILLIERS-GRANDHOUX



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

À la limite du Perche



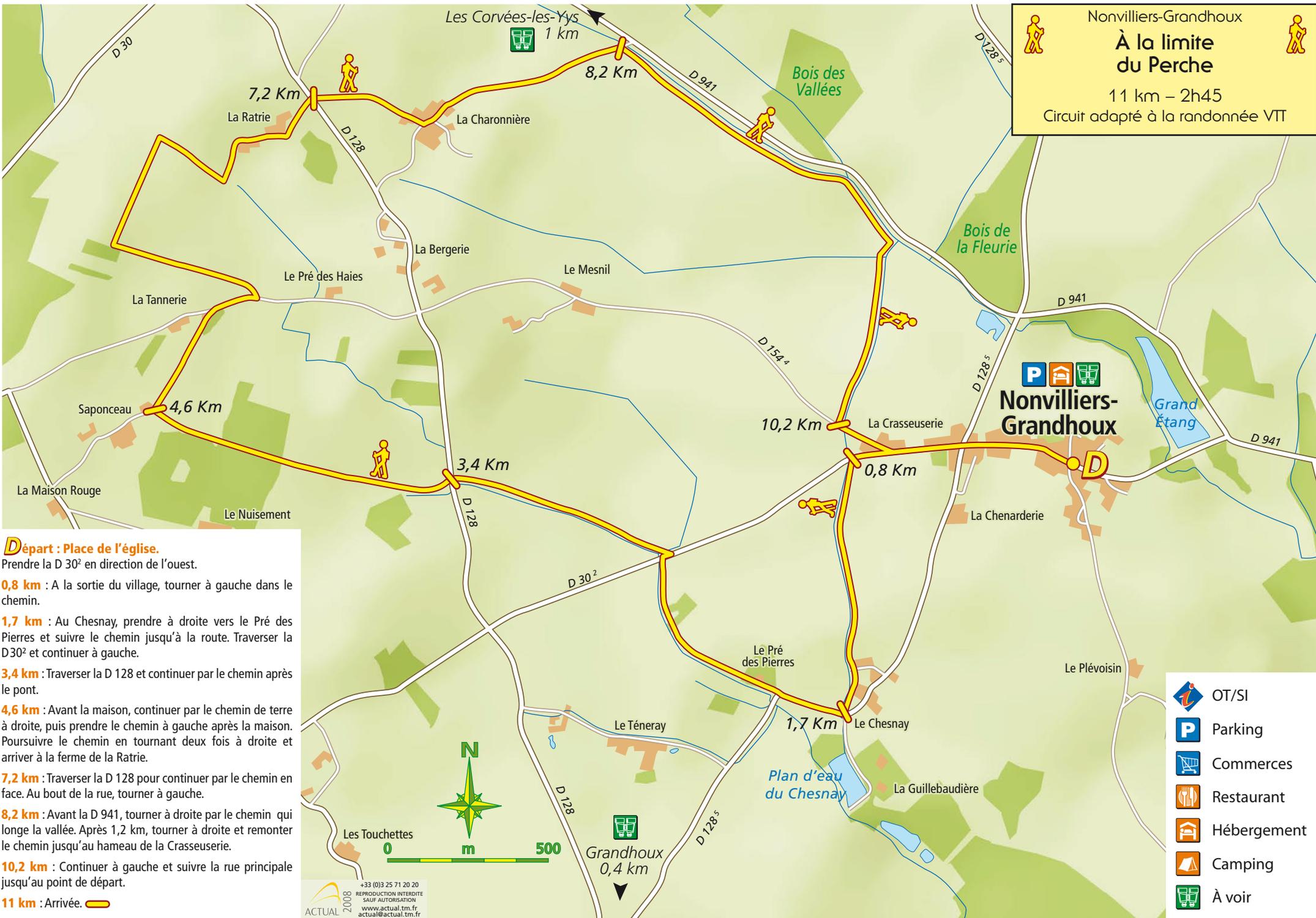
à 1h30 de Paris
(11 km – 2h45)



Nonvilliers-Grandhoux

À la limite du Perche

11 km – 2h45
Circuit adapté à la randonnée VTT



- Départ : Place de l'église.**
Prendre la D 30² en direction de l'ouest.
- 0,8 km :** A la sortie du village, tourner à gauche dans le chemin.
 - 1,7 km :** Au Chesnay, prendre à droite vers le Pré des Pierres et suivre le chemin jusqu'à la route. Traverser la D30² et continuer à gauche.
 - 3,4 km :** Traverser la D 128 et continuer par le chemin après le pont.
 - 4,6 km :** Avant la maison, continuer par le chemin de terre à droite, puis prendre le chemin à gauche après la maison. Poursuivre le chemin en tournant deux fois à droite et arriver à la ferme de la Ratrie.
 - 7,2 km :** Traverser la D 128 pour continuer par le chemin en face. Au bout de la rue, tourner à gauche.
 - 8,2 km :** Avant la D 941, tourner à droite par le chemin qui longe la vallée. Après 1,2 km, tourner à droite et remonter le chemin jusqu'au hameau de la Crasseuserie.
 - 10,2 km :** Continuer à gauche et suivre la rue principale jusqu'au point de départ.
 - 11 km :** Arrivée.